## VILLE

## **DIRECTION GENERALE DES SERVICES/DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

ARR2022 0173

ID: 077-217703370-20220519-ARR2022\_0173-AR

## ARRÊTÉ

OBJET: AUTORISATION DES TRAVAUX DE PONTAGE DE FISSURES SUR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE RD10P, BOULEVARD SALVADOR ALLENDE À NOISIEL (77186) ENTRE LE 23 MAI ET LE 06 JUIN 2022.

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code général Collectivités Territoriales en ses articles L 2212-1 et suivants, et L.2213-1 relatifs aux pouvoirs de police du Maire en matière de circulation,

**VU** le Code de la route,

CONSIDÉRANT la nécessité d'entreprendre des travaux de pontage de fissures de chaussée sur le Boulevard Salvador Allende (RD10p) à Noisiel (77186),

**CONSIDÉRANT** que la société NEOVIA sise ZAC du Plessis, 4, rue de la Butte au Berger à Le Plessis-Pâté (91220), intervient pour le compte du Département de Seine-et-Marne,

## ARRÊTE

ARTICLE 1: La société NEOVIA sise ZAC du Plessis, 4, rue de la Butte au Berger à Le Plessis-Pâté (91220), est autorisée à entreprendre des travaux de pontage de fissures de la Route Départementale RD10p sur le Boulevard Salvador Allende, entre le giratoire des Quatre-Pavés (PR7+500) au Boulevard Pierre Mendès France (PR 8+500) à Noisiel (77186), pendant 2 jours entre le 23 mai et le 06 juin 2022.

ARTICLE 2 : L'atelier de pontage de fissures de chaussée, qui se déplace à l'avancement des zones traitées sera balisé et protégé par sa signalisation lumineuse portée. La circulation sera gérée par un alternat manuel réalisé à l'aide d'hommes trafic. Une signalisation de chantier appropriée pour chaque troncon de chaussée traité sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3: La signalisation et la protection des zones de chantier sont placées sous la responsabilité de l'entreprise titulaire des travaux. Elles seront effectuées conformément à la réglementation en vigueur, en particulier, en matière de sécurité du public.

**ARTICLE 4:** La responsabilité de la Commune ne pourra être recherchée pour les incidents ou accidents survenant du fait de ces travaux.

ARTICLE 5: Ampliation du présent arrêté est transmise à :

1/2





Suite de l'arrêté n° ARR2022 0173

Portant « Autorisation des travaux de pontage de fissures sur la Route Départementale RD10p, Boulevard Salvador Allende à Noisiel (77186) entre le 23 mai et le 06 juin 2022. » (2)

- Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne,
- Madame le Directeur Général des Services,
- La société NEOVIA,
- La RATP,
- L' Agence Routière Départementale,
- Le Service Communication,
- La Police Municipale,
- Les Services Techniques.

Chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de (2) mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 7: Le présent arrêté est rendu exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à Noisiel,

